

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par :

La Bourgeoisie de Port-Valais, par M. Pascal Derivaz, chemin du Culat 15, 1897 Le Bouveret, pour la réfection des balcons, parcelle 2288, plan n° 14, sise au lieu-dit « Au Pré Liaudon », au Bouveret, zone de construction R5.

Coordonnées : 2'555'530 / 1'136'940

Auteur des plans : Le requérant

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 6 juillet 2018

Administration communale